

PEINTRES, GRAPHISTES, SCULPTEURS... LES ARTISTES AUTEURS AFFILIÉS À LA MAISON DES ARTISTES EN 2009

Marie Gouyon

Ministère de la Culture - DEPS | « Culture chiffres »

2011/4 n°4 | pages 1 à 8

ISSN 1959-6928

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-culture-chiffres-2011-4-page-1.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Ministère de la Culture - DEPS.

© Ministère de la Culture - DEPS. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Peintres, graphistes, sculpteurs... Les artistes auteurs affiliés à la Maison des artistes en 2009

Marie GOUYON*

Painters, graphic designers, sculptors, etc.
Artist-author members of the Maison des Artistes in 2009

En 2009, 24 000 artistes auteurs sont affiliés à la Maison des artistes¹. Ils se répartissent en douze disciplines, mais deux d'entre elles, le graphisme et la peinture, représentent 71 % des effectifs (tableau 1). Près de 2 000 illustrateurs² sont affiliés à la Maison des artistes, 1 800 sculpteurs et 1 300 artistes plasticiens.

La caractérisation des artistes auteurs et l'étude de l'évolution de la population depuis 1999 portent sur les seuls artistes affiliés à la Maison des artistes, auxquels ont été ajoutés les artistes assujettis qui, une année donnée, ont perçu des revenus supérieurs au seuil d'affiliation. La situation des assujettis n'a pas été approfondie ; quelques caractéristiques les concernant sont présentées en page 6.

Entre 1999 et 2007, le nombre d'artistes auteurs affiliés a augmenté en moyenne de 6 % par an, passant ainsi de 13 000 à 23 000 ; depuis 2007, il est relativement stable (graphique 1).

Les progressions observées s'expliquent globalement par l'abaissement du seuil d'affiliation en 2001³ et par le développement de l'affiliation à titre dérogatoire, mais également par d'autres facteurs spécifiques à chaque discipline. Ainsi, les effectifs de graphistes affiliés ont été multipliés par 3,5 sur la période, jusqu'à dépasser ceux des

Tableau 1 – Répartition des artistes auteurs affiliés à la Maison des artistes selon la discipline en 2009

Discipline*	Nombre	%
Graphiste	9 417	40
Peintre	7 302	31
Illustrateur	1 968	8
Sculpteur	1 834	8
Plasticien	1 285	5
Dessinateur	730	3
Dessinateur textile	547	2
Graveur	161	1
Céramiste	63	0
Vitrail	53	0
Décorateur	30	0
Tapissier	9	0
Ensemble	23 399	100

Champ : auteurs affiliés à la Maison des artistes en 2009, sur la base des revenus d'auteur perçus en 2008.
* Nomenclature établie par la Maison des artistes.

Source : Maison des artistes/DEPS, 2011

* Attachée statisticienne de l'Insee, chargée d'analyse au DEPS. Cette étude a bénéficié du concours actif de Pascal MURGIER et Jean CORBU, respectivement chef du département des artistes et des professions à la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture et de la Communication, et adjoint de direction de la Maison des artistes. Qu'ils soient ici vivement remerciés.

1. L'affiliation est établie sur la base des revenus d'artiste auteur perçus en 2008.

2. Illustrateurs exerçant principalement dans la presse et la publicité. Les illustrateurs dont les revenus d'auteur proviennent majoritairement de contrats d'édition relèvent de l'Agessa.

3. Le régime de l'affiliation repose sur la conversion d'un bénéfice non commercial artistique en l'équivalent d'un salaire permettant de valider 4 trimestres pour la retraite dans le régime général. Depuis 1993, ce seuil était fixé à 1 200 fois la valeur horaire moyenne du Smic (vhms) ; en 2001, il a été ramené à 900 vhms.

Le régime de sécurité sociale des artistes auteurs affiliés

Toute diffusion ou exploitation commerciale, par un diffuseur¹, d'une œuvre originale d'un artiste auteur donne lieu au versement d'une rémunération (les droits d'auteur). L'acquisition de l'œuvre (tableau, sculpture, etc.) donne lieu également à rémunération.

Lorsque l'artiste auteur exerce son activité de façon indépendante (non salariée) et qu'il réside fiscalement en France, le versement des droits d'auteur par le diffuseur ou la vente d'œuvres s'accompagne du prélèvement de cotisations et contributions obligatoires, opération appelée précompte. Ces cotisations et contributions sont collectées par deux associations agréées :

- la Maison des artistes pour les œuvres d'arts graphiques et plastiques ;
- l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (Agressa) pour les activités de création littéraire, dramatique, musicale, audiovisuelle et photographique.

Les cotisations aux assurances sociales (vieillesse, maladie, maternité, invalidité, décès), la CSG et la CRDS sont dues par l'artiste auteur² au titre du régime de protection sociale des artistes auteurs (articles L.382-1, R.382-1 et suivants du Code de la sécurité sociale) ; ce régime spécifique est rattaché au régime général des salariés.

Sous conditions de ressources et s'il en fait la demande, l'artiste auteur est affilié à la Maison des artistes ou à l'Agressa ; à ce titre, il bénéficie des prestations équivalentes à celles du régime général (indemnités journalières, congés maternité, etc.). Pour cela, il doit avoir perçu, l'année civile qui précède, des revenus d'auteur³ supérieurs au seuil d'affiliation, soit 900 fois la valeur du Smic horaire (7 524 euros de revenus sur l'année 2007, 7 749 euros de revenus sur l'année 2008). Lorsque le seuil d'affiliation n'est pas atteint, l'affiliation ou son maintien peut être prononcé, à titre dérogatoire, par la commission professionnelle de la Maison des artistes ou de l'Agressa, qui juge de l'engagement professionnel de l'artiste auteur. S'il n'est pas affilié, il est dit assujéti.

1. Par exemple, les galeries d'art, les éditeurs, les producteurs de films. Les sociétés d'auteurs (telles que la Sacem, la Scam, la SACD) reversent à l'Agressa les cotisations afférentes aux droits d'auteur qu'elles répartissent.

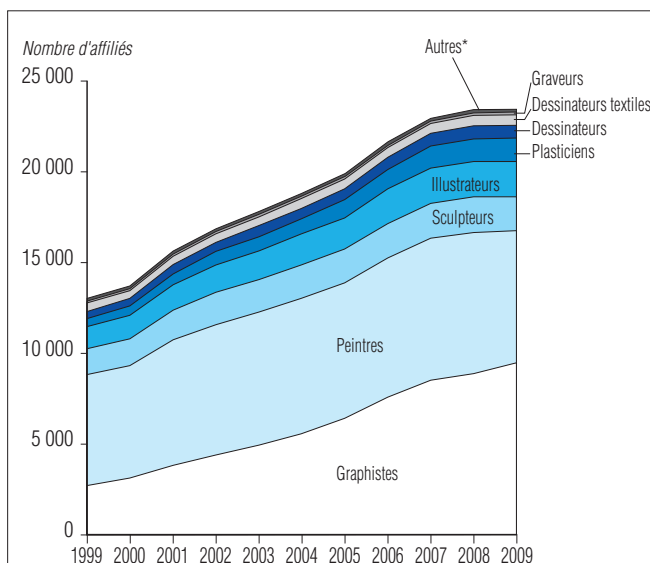
2. Le diffuseur quant à lui verse à l'Agressa ou à la Maison des artistes une contribution représentant 1 % de la rémunération versée, 1 % des commissions perçues (sociétés de ventes volontaires) ou 1 % de 30 % du chiffre d'affaires issu de la vente d'œuvres artistiques.

3. On entend par revenus d'auteur les revenus imposables au titre des bénéfices non commerciaux majorés de 15 % ou les droits d'auteur bruts s'ils sont déclarés en traitements et salaires.

peintres en 2007. Cet essor traduit à la fois le développement général des activités liées au graphisme, mais aussi l'affiliation récente (2006) à la Maison des artistes de graphistes cotisant auparavant au régime général des salariés ou au régime des travailleurs indépendants. Le nombre de plasticiens quant à lui a triplé en dix ans, traduisant le développement des nouvelles formes de création dans ce domaine (installations, vidéos, œuvres éphémères, etc.).

Les effectifs de sculpteurs et de peintres se sont élevés respectivement de 35 % et de 27 % entre 1999 et 2008, puis ont diminué de 4 % et 6 % au cours de la dernière année.

Graphique 1 – Affiliés à la Maison des artistes selon la discipline, 1999-2009



Champ : ensemble des artistes auteurs affiliés à la Maison des artistes entre 1999 et 2009, sur la base des revenus d'auteur perçus l'année précédente.

* Autres : artistes céramistes, du vitrail, du décor ou de la tapisserie.

Note de lecture : 12 959 artistes étaient affiliés en 1999 (dont 2 678 graphistes) et 23 399 en 2009 (dont 9 417 graphistes).

Source : Maison des artistes/DEPS, 2011

Des femmes plus nombreuses mais toujours minoritaires

Les hommes représentent 58 % des artistes affiliés à la Maison des artistes, contre 53 % de l'ensemble des personnes occupant un emploi en France⁴. Ils sont fortement majoritaires dans la plupart des disciplines et en premier lieu parmi les sculpteurs (68 %), les illustrateurs (63 %), les peintres (61 %) et les dessinateurs (61 %). Les femmes sont majoritaires dans la céramique et le vitrail. Une seule discipline est presque entièrement féminine, celle des designers textiles, où les femmes représentent 88 % des affiliés.

Depuis 1999, la part des femmes affiliées à la Maison des artistes progresse, passant de 33 % à 42 %. Cette progression est particulièrement marquée parmi les plasticiens, les peintres et les graveurs, disciplines auparavant les moins féminisées. En revanche, leur représentation parmi les graphistes a relativement moins progressé et leur part est restée la même parmi les dessinateurs (graphique 2).

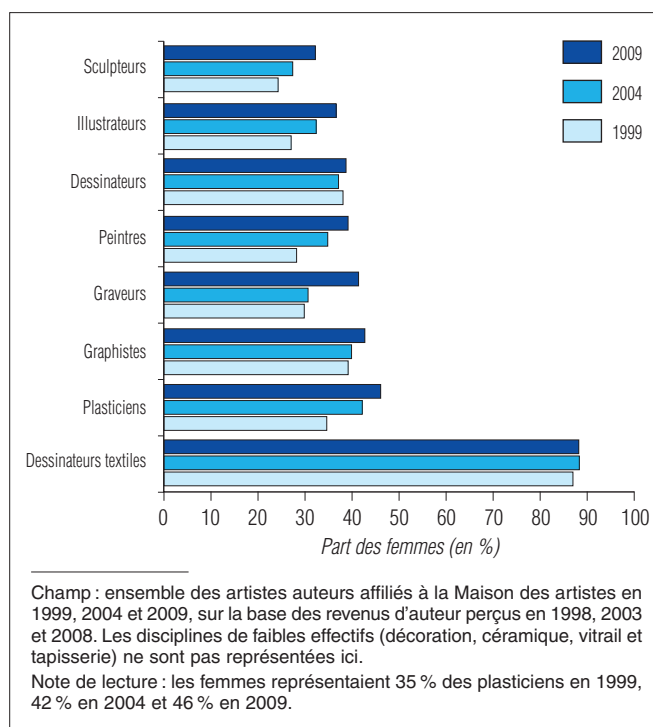
Une population de moins en moins âgée du fait du développement des disciplines jeunes

Les artistes affiliés à la Maison des artistes sont âgés en moyenne de 44 ans, soit trois ans de plus que l'âge moyen des actifs occupant un emploi⁵ en 2008.

4. D'après l'enquête Emploi 2008 de l'Insee.

5. D'après l'enquête Emploi 2008 de l'Insee. Les écrivains, photographes, compositeurs et autres artistes affiliés à l'Agressa en 2008 sont âgés en moyenne de 49 ans (Agressa/DEPS, 2011).

Graphique 2 – Les femmes parmi les auteurs affiliés à la Maison des artistes selon la discipline, 1999, 2004 et 2009

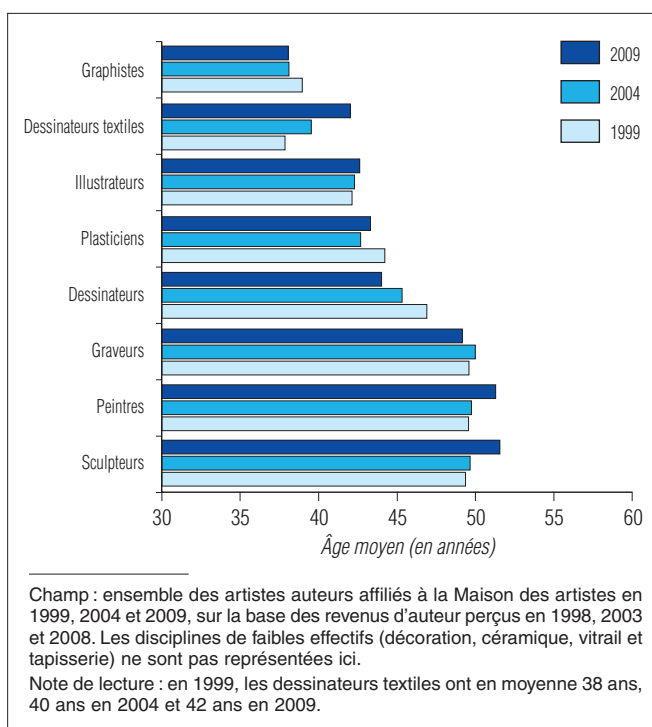


Source : Maison des artistes/DEPS, 2011

Certaines disciplines sont jeunes, en particulier le graphisme. Dans ce domaine, les affiliés ont en moyenne 38 ans en 2009 et un affilié sur cinq a moins de 30 ans. L'afflux de jeunes graphistes entre 1999 et 2004 a contribué à rajeunir la discipline. L'illustration, le dessin (y compris textile) et les arts plastiques sont également des disciplines assez jeunes, l'âge moyen y avoisine 42 ans. Cette moyenne se maintient depuis une dizaine d'années pour les illustrateurs et les plasticiens. En revanche, la population des dessinateurs a nettement rajeuni (ils avaient en moyenne 47 ans en 1999), notamment grâce à l'entrée sur le marché de jeunes artistes (la part des moins de 30 ans est ainsi passée de 3 % à 11 %). À l'inverse, la part des moins de 40 ans parmi les dessinateurs textiles s'est fortement contractée, passant de 69 % en 1999 à 42 % en 2009, élevant l'âge moyen de ces affiliés de 38 ans en 1999 à 42 ans dix ans plus tard.

Dans la gravure, la peinture et la sculpture, les artistes affiliés sont beaucoup plus âgés. Les graveurs et les peintres ont, en moyenne, respectivement 49 ans et 51 ans, en 2009 comme en 1999. La population des sculpteurs, quant à elle, a vieilli au cours de la période, l'âge moyen des artistes y passant de 49 à 52 ans ; en 2009, un sculpteur sur cinq a plus de 60 ans (graphique 3).

Graphique 3 – Âge moyen des artistes auteurs affiliés à la Maison des artistes selon la discipline, 1999, 2004 et 2009



Source : Maison des artistes/DEPS, 2011

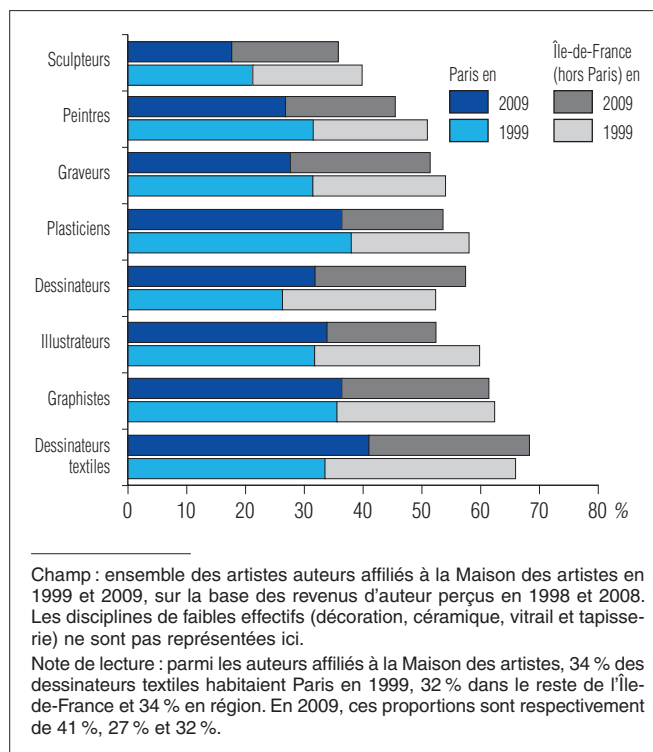
De longue date, une population très concentrée en Île-de-France

Un tiers des artistes affiliés en 2009 à la Maison des artistes habitent Paris *intra-muros* et plus de la moitié en Île-de-France⁶. La surreprésentation des franciliens varie de 40 % à 70 % selon les disciplines : elle s'établit à 68 % parmi les dessinateurs textiles, environ 60 % pour les graphistes, illustrateurs et dessinateurs. Autour de la moitié des plasticiens, graveurs et peintres et 36 % des sculpteurs résident en Île-de-France (graphique 4).

La prépondérance de l'Île-de-France, en termes d'effectifs d'artistes, est globalement stable (54 % en 1999 comme en 2009). Toutefois, elle tend à se réduire pour les plasticiens, les sculpteurs et surtout pour les peintres. Elle s'accroît en revanche parmi les dessinateurs, plus nombreux à vivre en Île-de-France en 2009 qu'en 1999 (+ 5 points). Pour ces derniers comme pour les dessinateurs textiles, Paris gagne du terrain par rapport au reste de l'Île-de-France.

6. En 2008, 21 % des personnes occupant un emploi en France vivent dans la région parisienne, selon l'enquête Emploi de l'Insee. Les écrivains, photographes, compositeurs et autres artistes auteurs affiliés à l'Agessa en 2008 sont 38 % à vivre à Paris *intra-muros* et 61 % en Île-de-France (Agessa/DEPS).

Graphique 4 – Répartition géographique des auteurs affiliés à la Maison des artistes selon la discipline, 1999-2009



Source : Maison des artistes/DEPS, 2011

Des revenus artistiques⁷ très dispersés

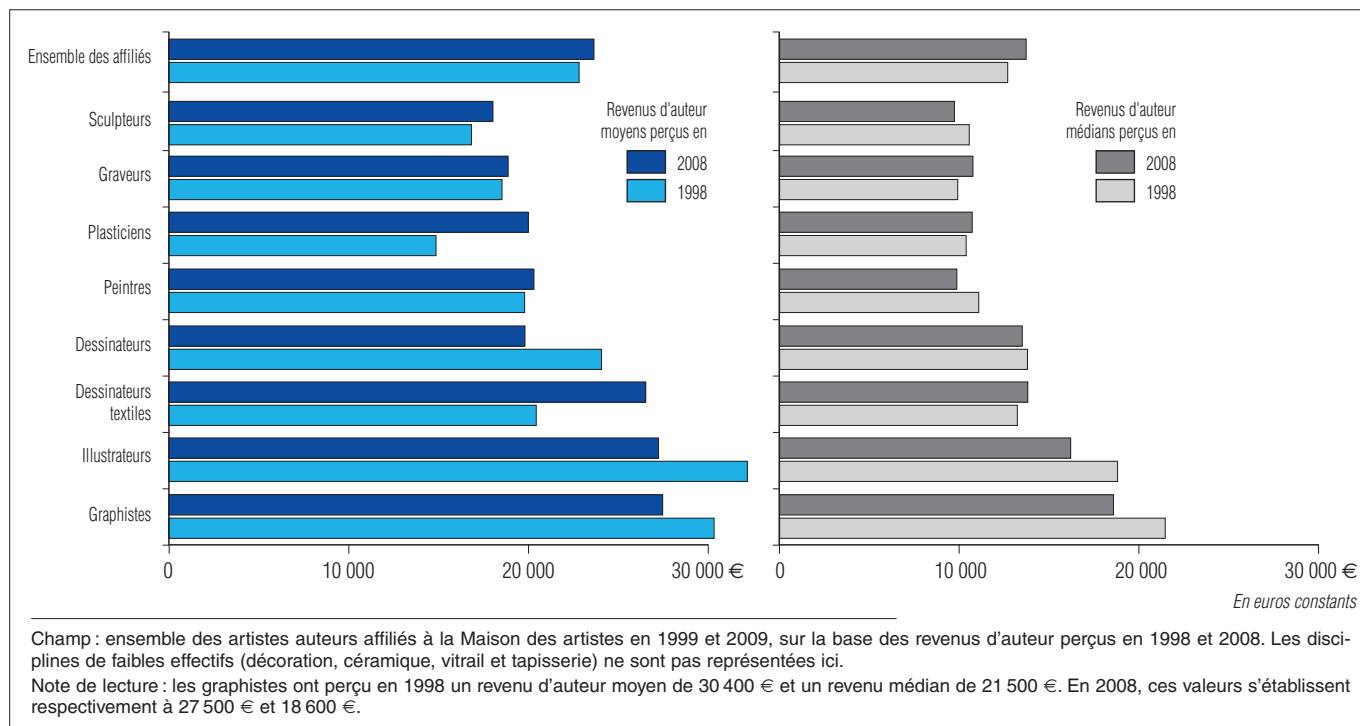
Les revenus artistiques moyens des affiliés à la Maison des artistes atteignent, en moyenne, près de 24 000 euros de bénéfices non commerciaux en 2009⁸. Cette moyenne recouvre de très fortes disparités d'une discipline à l'autre : le revenu annuel moyen issu des activités artistiques des graphistes, illustrateurs et dessinateurs textiles avoisine 27 000 euros en 2009 tandis que celui des sculpteurs et des graveurs est inférieur à 20 000 euros (graphique 5).

Cependant, au sein d'une même discipline, les revenus artistiques sont très variables d'un auteur à l'autre, une minorité percevant des revenus très élevés tandis que la majorité déclare des revenus assez bas. Ainsi, selon les disciplines, le revenu médian est de 30 % à 50 % inférieur au revenu moyen.

En 2009, la moitié des artistes déclarent avoir perçu l'année précédente moins de 13 700 euros annuels de bénéfices non commerciaux (BNC). À titre de comparaison, la moitié des salariés travaillant à temps plein dans le privé et le semi-public ont perçu en 2008 un salaire annuel net inférieur à 18 400 euros, soit 34 % de plus⁹.

Au cours de la décennie passée, toutes disciplines confondues, les revenus artistiques¹⁰ ont augmenté de 7 % en médiane et de 3 % en moyenne (en euros constants). S'ils se sont effectivement élevés pour les graveurs, les plasticiens et les dessinateurs textiles, ils ont diminué pour les gra-

Graphique 5 – Répartition des revenus d'auteur perçus par les artistes auteurs affiliés à la Maison des artistes selon la discipline, 1998-2008



Source : Maison des artistes/DEPS, 2011

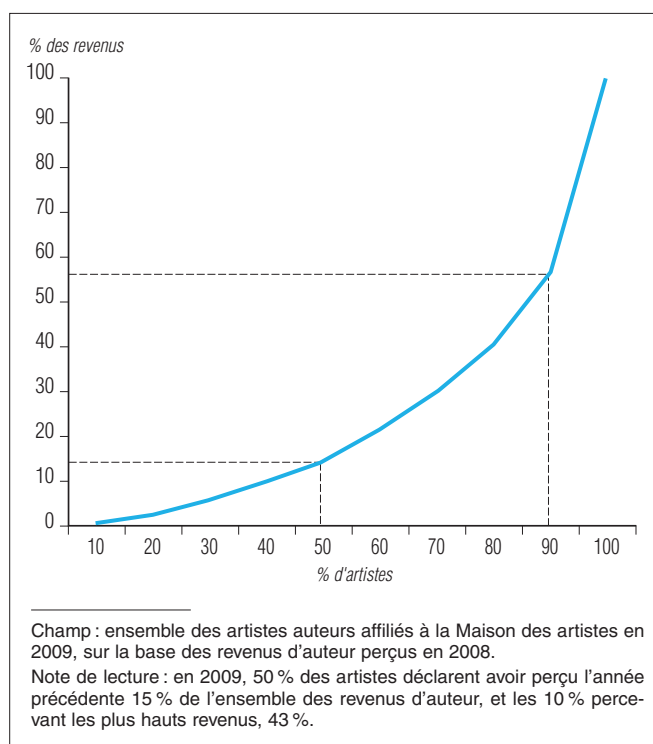
7. La source exploitée couvre uniquement les revenus issus des activités artistiques et ne tient pas compte des éventuelles autres sources de revenus des affiliés : elle ne permet donc pas de mesurer l'ensemble des revenus perçus par les artistes auteurs ni de refléter leur niveau de vie.

8. Les peintres, sculpteurs, graveurs et plasticiens tirent l'essentiel de leurs revenus d'auteur de la vente de leurs œuvres, tandis que les graphistes et les dessinateurs textiles perçoivent des revenus liés à l'exploitation de leurs œuvres. À titre de comparaison, les artistes auteurs affiliés à l'Agessa déclarent en 2008 près de 40 000 euros en moyenne en traitements et salaires et 29 000 euros en bénéfices non commerciaux.

9. Source : Déclaration annuelle des données sociales (DADS) 2008, Insee.

10. Revenus d'auteur de 1998 et 2008 perçus par les artistes auteurs affiliés en 1999 et 2009.

Graphique 6 – Concentration des bénéfices non commerciaux en 2009



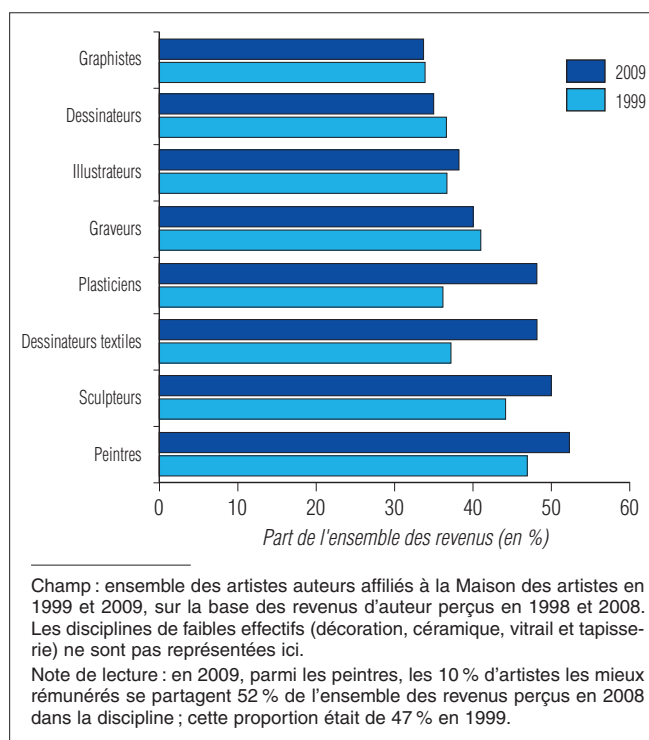
Source : Maison des artistes/DEPS, 2011

phistes, illustrateurs et dessinateurs. Rappelons que ces derniers œuvrent dans des disciplines qui se sont considérablement développées en dix ans, les effectifs des graphistes ayant plus que triplé, et ceux des illustrateurs et des dessinateurs s'étant élevés respectivement de plus de moitié.

Conformément à une caractéristique répandue parmi les professions artistiques, les revenus artistiques sont très concentrés : la moitié des auteurs cumulent 15 % des revenus, tandis que les 10 % d'artistes les mieux rémunérés en captent à eux seuls 43 % (graphique 6).

Ce phénomène est à la fois très stable au cours des dix dernières années et caractéristique de toutes les disciplines

Graphique 7 – Part des revenus des 10 % d'artistes auteurs affiliés les mieux rémunérés selon la discipline, 1998-2008



Source : Maison des artistes/DEPS, 2011

plastiques et graphiques, dans des proportions variables. Ainsi, les revenus issus des activités du graphisme et du dessin sont nettement moins dispersés que ceux des peintres et des plasticiens : les 10 % d'artistes percevant les plus hauts revenus captent un tiers des bénéfices non commerciaux des graphistes et des dessinateurs, et plus de la moitié des revenus des peintres et des sculpteurs. Pour les dessinateurs et les plasticiens, la part de l'ensemble des revenus captés par les artistes les plus favorisés s'est étouffée en dix ans : les 10 % d'artistes les mieux rémunérés se partageaient 36 % des revenus de ces disciplines à la fin des années 1990, 48 % dix ans plus tard (graphique 7). ■

Assujettis : les artistes auteurs qui cotisent à la Maison des artistes sans y être affiliés

Les assujettis (c'est-à-dire les cotisants à la Maison des artistes n'atteignant pas le seuil d'affiliation, qui n'ont pas demandé, n'ont pas obtenu leur affiliation à titre dérogatoire ou encore dont l'affiliation n'a pas été maintenue faute de revenus d'auteur suffisants) ne bénéficient pas du régime de sécurité sociale des artistes auteurs. Ils sont devenus de plus en plus nombreux tout au long de la période jusqu'à devenir presque aussi nombreux que les affiliés à la Maison des artistes : ils représentaient en effet 18 % du total des cotisants en 1999, 33 % en 2004 et 47 % en 2009 (graphique A).

Le nombre d'artistes assujettis dans les différentes disciplines a été multiplié par au moins 5 en dix ans, et même par 14 pour les plasticiens et par 16 pour les graphistes.

Si les artistes affiliés à la Maison des artistes sont majoritairement des hommes, la situation inverse prévaut parmi les assujettis : 54 % des cotisants qui ne bénéficient pas de la sécurité sociale des artistes auteurs sont des femmes (tableau A). Elles représentent 92 % des dessinateurs textiles, 61 % des plasticiens, 60 % des graveurs et 56 % des peintres assujettis. Au sein de la population

des assujettis, parmi les graphistes, les illustrateurs, les dessinateurs et les sculpteurs, les femmes sont pratiquement aussi nombreuses que les hommes.

La population des assujettis est plus jeune que celle des affiliés à la Maison des artistes : 47 % des premiers ont moins de 40 ans, 42 % parmi les seconds. L'écart est particulièrement saillant dans l'illustration et le dessin (y compris textile).

Les assujettis résident moins souvent en Île-de-France (43 %) que les affiliés (54 %), d'autant moins qu'ils sont plasticiens ou dessinateurs.

Des revenus en moyenne faibles et dispersés

Selon la discipline, les assujettis à la Maison des artistes déclarent en 2009 en moyenne entre 1 950 et 2 400 euros. Toutefois, comme pour les affiliés, le revenu artistique moyen des assujettis recouvre une réalité plus contrastée. Les 10 % de graphistes les mieux rémunérés déclarent plus de 5 515 euros (et moins de 7 749 euros : au-delà de ce seuil, les artistes auteurs sont affiliés à la Maison des artistes). Les plasticiens assujettis les plus favori-

Tableau A – Caractéristiques sociodémographiques et revenus perçus en 1998 et en 2008 par les artistes assujettis et affiliés à la Maison des artistes (données 2009)

En % et en euros constants

	Caractéristiques sociodémographiques des artistes auteurs				Revenus d'auteur perçus par les artistes auteurs en...					
	% de femmes	Âge		% résidant en Île-de-France	1998			2008		
		% de < 40 ans	% de > 60 ans		Moyens en €* Les 10 % percevant les revenus les plus élevés déclarent...	% du total	+ de... en €* Les 10 % percevant les revenus les plus élevés déclarent...	Moyens en €* Les 10 % percevant les revenus les plus élevés déclarent...	% du total	+ de... en €* Les 10 % percevant les revenus les plus élevés déclarent...
Assujettis										
Graphiste	48	79	3	52	3 085	24	6 759	2 385	27	5 515
Peintre	56	25	25	38	2 904	26	6 857	1 952	29	4 450
Illustrateur	49	70	8	50	3 251	23	7 309	2 239	28	5 035
Sculpteur	48	23	22	34	2 459	28	5 660	1 954	28	4 401
Plasticien	61	52	6	38	2 913	26	6 963	1 938	29	4 392
Dessinateur	48	59	12	47	3 128	24	6 951	2 235	29	5 397
Dessinateur textile	92	62	5	63	3 332	22	7 320	2 053	28	4 583
Graveur	60	37	19	51	3 015	25	6 494	2 102	26	4 581
Ensemble	54	47	14	43	2 908	26	6 788	2 104	29	4 809
Affiliés										
Graphiste	43	65	2	61	30 388	19	57 562	27 491	21	59 083
Peintre	39	19	20	46	19 839	18	36 082	20 333	18	37 593
Illustrateur	37	46	6	59	32 202	23	75 292	27 268	24	65 126
Sculpteur	32	16	19	36	16 903	18	31 245	18 077	18	32 471
Plasticien	46	43	6	54	14 909	21	31 052	20 038	20	40 326
Dessinateur	56	44	9	58	24 118	23	55 334	19 818	22	42 857
Dessinateur textile	88	42	4	68	20 520	21	43 404	26 574	18	48 746
Graveur	42	30	18	52	18 544	26	47 664	18 874	23	44 143
Ensemble	42	42	10	54	22 885	22	49 469	23 682	20	48 395

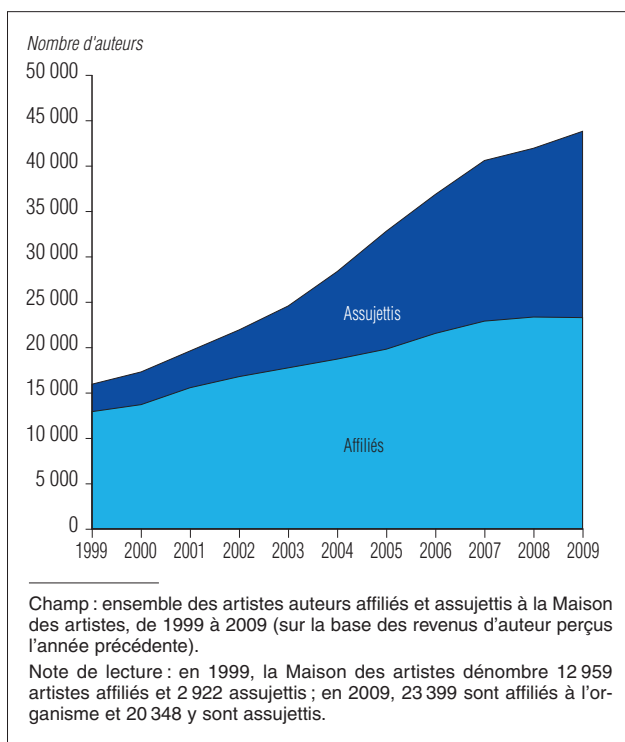
Champ : ensemble des artistes auteurs assujettis d'une part, affiliés d'autre part à la Maison des artistes en 1999 et 2009 (sur la base des revenus d'auteur perçus en 1998 et 2008).

Note de lecture : en 2009, parmi les graphistes, les femmes représentent 48 % des assujettis. En 2008, les graphistes assujettis ont perçu en moyenne 2 385 euros en bénéfices non commerciaux ; les 10 % de graphistes assujettis les mieux rémunérés ont déclaré entre 5 515 euros et 7 749 euros (cette dernière somme correspondant au seuil d'affiliation) et se sont partagé 27 % de l'ensemble des revenus des graphistes assujettis.

* Euros constants.

Source : Maison des artistes/DEPS, 2011

Graphique A – Affiliés et assujettis à la Maison des artistes, 1999-2009



Source : Maison des artistes/DEPS, 2011

sés perçoivent, eux, entre 4 400 et 7 750 euros. Quelle que soit la discipline, les 10 % d'artistes les mieux rémunérés perçoivent autour de 27 % de l'ensemble des revenus artistiques de la discipline.

Les revenus artistiques des assujettis ont nettement diminué depuis la fin des années 1990. L'abaissement de 25 % du seuil d'affiliation intervenu en 2001 explique en partie ce phénomène : les assujettis dont les revenus d'auteurs se situaient en deçà du seuil se sont vus affiliés. Par ailleurs un nombre croissant de personnes exerçant une activité artistique rémunératrice se déclarent à la Maison des artistes, qu'il s'agisse de leur activité principale ou d'une activité secondaire. Parmi eux, la proportion de personnes tirant de leur activité artistique des rémunérations faibles, voire très faibles, s'est accrue. Ces facteurs externes, liés au progrès du recensement des artistes, ne permettent pas de tirer de conclusions quant à une paupérisation des assujettis. En effet, les données ne permettent pas de déterminer la part que représentent les revenus artistiques dans l'ensemble des revenus des assujettis.

RÉSUMÉ

En 2009, la Maison des artistes affine 24 000 artistes auteurs, principalement graphistes et peintres. Leur nombre s'est élevé en moyenne de 6 % par an entre 1999 et 2006 et est relativement stable depuis 2007.

Près de 60 % des artistes auteurs affiliés sont des hommes. Toutefois, les femmes sont de plus en plus nombreuses, en particulier parmi les plasticiens, les peintres et les graveurs. Les artistes auteurs sont âgés en moyenne de 44 ans et vivent pour plus de la moitié en Île-de-France.

La moitié se partage 15 % de l'ensemble des revenus d'artistes auteurs affiliés à la Maison des artistes, tandis que les 10 % d'artistes auteurs les mieux rémunérés concentrent à eux seuls 43 % de ces revenus.

ABSTRACT

In 2009, the Maison des Artistes had a membership of 24,000 artist-authors, mainly graphic designers and painters. Their numbers increased by an average of 6% per annum between 1999 and 2006, and has remained relatively stable since 2007.

Almost 60% of artist-author members are men. However, the proportion of women is increasing, particularly amongst visual artists, painters and engravers. The average age of artist-author members is 44, with the majority of them living in the Île de France area.

Around 50% of them share in 15% of the Maison des Artistes' artist-author revenue, whilst some 10% of the wealthier artist-authors are responsible for 43% of the Maison's revenue.



Secrétariat général
Service de la
coordination des
politiques culturelles
et de l'innovation
Département
des études,
de la prospective
et des statistiques

182, rue Saint-Honoré, 75003 Paris cedex 01
☎ 01 40 15 79 17 – ☉ 01 40 15 79 99

Téléchargeable sur le site <http://www.culture.gouv.fr/deps> 2011-2

Diversité des carrières d'auteur de l'audiovisuel et du spectacle vivant. Les auteurs de la SADC, 1997-2008

Marie GOUYON*

Diverse careers amongst audiovisual and live entertainment authors. SADC Authors, 1997-2008

Sommaire	
Une vue d'ensemble	2
L'audiovisuel et le spectacle vivant : deux répertoires très distincts	4
330 000 créations audiovisuelles sont répertoriées	4
La diffusion des œuvres audiovisuelles s'est fortement développée en douze ans.....	4
Les créations s'attirent l'essentiel des droits mais représentent moins de la moitié des créations.....	5
5 % des auteurs concentrent 67 % des contributions à la diffusion audiovisuelle et 80 % des revenus.....	6
Les femmes représentent un quart des auteurs, des droits et des contributions à la création et à la diffusion.....	6
Les femmes créent le plus souvent des fictions télévisuelles, tandis que les hommes se concentrent davantage sur les fictions cinématographiques.....	6
Les auteurs de l'audiovisuel ont en moyenne 49 ans en 2008.....	7
Plus de 80 % des auteurs vivent en France, dont 80 % en région parisienne.....	7
Les sociétaires représentent 30 % des auteurs de l'audiovisuel et se partagent 68 % des droits dans ce répertoire.....	9
Près de 10 000 auteurs interviennent dans le spectacle vivant en 2008	9
Le nombre de créateurs du spectacle vivant a augmenté de 60 % en douze ans.....	9
Le théâtre est le genre dominant, suivi de la danse.....	10
5 % des auteurs concentrent 28 % des contributions à la création et 67 % des droits.....	11
Des disparités selon le sexe.....	11
Les plus de 50 ans représentent une part croissante des auteurs du spectacle vivant.....	11
La majorité des auteurs vivent hors de l'Île-de-France.....	11
Les sociétaires représentent 17 % des auteurs du spectacle vivant et 55 % des droits engagés par ce répertoire.....	14
Une typologie des carrières d'auteurs entre 1997 et 2008	15
Type I : Les créateurs actifs du spectacle vivant (18 %).....	16
Type II : Les auteurs en retrait du spectacle vivant (17 %).....	18
Type III : Les créateurs actifs de l'audiovisuel (10 %).....	20
Type IV : La relève « années » (6 %).....	22
Type V : La relève cinématographique (18 %).....	24
Type VI : Les éphémères (31 %).....	26
Encadrés	2
Encadré 1 - La SADC : rôle et fonctionnement.....	2
Encadré 2 - Une typologie des carrières d'auteurs compositeurs dramatiques entre 1997 et 2008.....	15
Encadré 3 - Caractéristiques distinctives des carrières types : représentations graphiques.....	28
Méthodologie - Les données transmises par la SADC et leur traitement statistique.....	32

* Analyste statisticienne de l'Insee, chargée d'analyse au SADC. Cette étude est le fruit d'un partenariat entre la SADC et le DEPS, permettant à ce dernier d'exploiter statistiquement les données recueillies par la SADC. Doivent en particulier être remerciés : Pascal ROUJARD, directeur général de la SADC, Debora ANASZKOWICZ, directrice des projets de développements éditoriaux, Jérôme DRECHESNE, directeur adjoint de l'audiovisuel, Linda COUVALE, directrice du spectacle vivant, Marjolaine COUROS, directrice du développement et de la coordination, Violaine MARTIN, directrice adjointe du développement et de la coordination, Yves LA COÛTE, directeur de la gestion des droits et du réseau, Véronique PHALIS, directrice des relations auteurs et unions, Alain CLOUTIER, directeur adjoint de la gestion des droits pour le rôle gestion collective de l'audiovisuel, et tout particulièrement Christelle Poirier, chargée d'étude à la direction du développement et de la coordination.

Directeur de publication : Philippe Charpentier, chef du Département des études, de la prospective et des statistiques 2011-2 - avril 2011
Responsable des publications : Edwige Milhary

Marie GOUYON

Diversité des carrières d'auteur de l'audiovisuel et du spectacle vivant. Les auteurs de la SADC, 1997-2008

Paris, DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, coll. « Culture chiffres », 2011-2, avril 2011

En 2008, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SADC) a versé 136 millions d'euros de droits à 17 700 auteurs et compositeurs dramatiques. Entre 1997 et 2008, les répertoires gérés par la SADC ont beaucoup évolué, en particulier celui de l'audiovisuel, du fait des mutations technologiques intervenues depuis la fin des années 1990 dans ce secteur : apparition puis généralisation de la télévision numérique terrestre (TNT), développement des chaînes thématiques, etc. Les auteurs se distinguent nettement les uns des autres selon le répertoire (audiovisuel ou spectacle vivant) auquel ils participent, leur durée et leur volume de production, leur niveau de contributions aux diffusions et aux représentations, ainsi par les montants de droits perçus. La population des auteurs et compositeurs dramatiques reste âgée et très masculine, bien que les femmes y soient de plus en plus nombreuses.



Secrétariat général
Service de la
coordination des
politiques culturelles
et de l'innovation
Département
des études,
de la prospective
et des statistiques

182, rue Saint-Honoré, 75003 Paris cedex 01
☎ 01 40 15 79 17 – ☉ 01 40 15 79 99

Téléchargeable sur le site <http://www.culture.gouv.fr/deps> 2011-3

Écrivains, photographes, compositeurs... Les artistes auteurs affiliés à l'Agessa en 2008*

Marie GOUYON**

Writers, photographers, composers... Artist-author members of AGESSA in 2008

De plus en plus d'artistes auteurs affiliés

En 2008, l'Agessa rassemble 11 000 artistes auteurs affiliés (encadré, p. 2), répartis sur onze disciplines. Les plus nombreux sont les auteurs du livre – avec 4 300 écrivains, illustrateurs et traducteurs – suivis des photographes (2 450) et des auteurs d'œuvres audiovisuelles¹ (un peu plus de 1 800) (tableau 1).

Les effectifs d'artistes auteurs ont augmenté de 58 % en 15 ans (ils étaient 7 000 en 1994). Cette progression est principalement due aux auteurs d'œuvres audiovisuelles (y compris cinématographiques) dont le nombre a doublé au cours de la période, aux photographes (+ 83 %), aux illustrateurs (+ 79 %) et aux traducteurs (+ 64 %). Certaines populations d'artistes auteurs se sont au contraire contractées : celles des auteurs d'œuvres dramatiques (- 16 %) et des auteurs de compositions musicales (- 13 %) notamment (graphique 1).

Une population qui se féminise, inégalement selon les disciplines

En 2008, deux artistes auteurs sur trois sont des hommes. Cette surreprésentation masculine est nettement plus marquée que dans l'ensemble de la population active en emploi, composée à 53 % d'hommes².

* Cette étude a bénéficié du concours actif de Pascal MIRAULT, Thierry DOMOT et Samira DUCROT, respectivement chef du département des artistes et des professeurs à la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture et de la Communication, directeur de l'Agessa et de chef de projet informatique à l'Agessa. Qu'ils soient ici vivement remerciés.

** Analyste statisticienne de l'Insee, chargée d'analyse au SADC.
1. En 2006, la catégorie des auteurs d'œuvres cinématographiques (200 en 2005) a été agrégée à celle des auteurs d'œuvres audiovisuelles. Les auteurs d'œuvres audiovisuelles (y compris cinématographiques) sont des réalisateurs, des scénaristes, des dialoguistes, des sous-auteurs, etc.

2. Selon l'enquête Emploi³ de l'Insee.
3. La présente étude porte sur les seuls artistes auteurs affiliés à l'Agessa, avec un bref exposé, en encadré, de la situation des assujettis (précomposés).

Directeur de publication : Philippe Charpentier, chef du Département des études, de la prospective et des statistiques 2011-3 - avril 2011
Responsable des publications : Edwige Milhary

Tableau 1 - Répartition des artistes auteurs affiliés à l'Agessa selon la discipline en 2008³

Disciplines**	Nombre	%
Photographes	3 447	31
Écrivains	2 038	18
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	1 835	17
Illustrateurs	1 988	13
Auteurs de compositions musicales avec ou sans paroles	877	8
Traducteurs	876	8
Auteurs du multimédia interactif***	270	2
Auteurs de logiciels	146	1
Auteurs d'œuvres dramatiques	132	1
Chorégraphes	9	-
Ensemble	11 018	100

Champ : artistes auteurs affiliés à l'Agessa en 2008, sur la base des revenus d'auteur perçus en 2007.
** Nomenclature établie par l'Agessa.
*** Le multimédia interactif est une discipline introduite en 2002.

Source : Agessa/Insee, 2011

Si la traduction est une discipline aux deux tiers féminine, toutes les autres sont majoritairement masculines, dans des mesures variables : en 2008, les femmes représentent entre 40 % et 50 % des écrivains et des auteurs

Marie GOUYON

Écrivains, photographes, compositeurs... Les artistes auteurs affiliés à l'Agessa en 2008

Paris, DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, coll. « Culture chiffres », 2011-3, avril 2011

En 2008, l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (Agessa) affilié 11 000 artistes auteurs, principalement du livre, de la photographie et de l'audiovisuel. Leur nombre s'est élevé de 58 % au cours des quinze dernières années.

Les deux tiers des artistes auteurs affiliés sont des hommes. Toutefois, les femmes sont de plus en plus nombreuses, en particulier parmi les écrivains, les photographes et les auteurs d'œuvres audiovisuelles et dramatiques. La population des artistes auteurs est assez âgée (49 ans en moyenne) et fortement implantée en Île-de-France.

La moitié se partage moins de 10 % de l'ensemble des revenus d'auteurs affiliés à l'Agessa, tandis que les 10 % d'artistes auteurs les mieux rémunérés concentrent à eux seuls plus de la moitié de ces revenus.

Tous les documents publiés par le DEPS sont téléchargeables sur <http://www.culture.gouv.fr/deps>

Le DEPS n'assurant pas de diffusion physique de ces documents, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique. Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse contact.deps@culture.gouv.fr